



Les obligations LAB-FT des AJMJ (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme) - classe virtuelle

Durée: 7.00 heures

Formation à distance

Le centre de formation du CNAJMJ vous propose de participer à une classe virtuelle en respectant la réglementation des formations à distance. Il en résulte que la formation se réalisera en 2 modules (de 3h30 chacun)

A la fin de chaque module, les participants devront impérativement répondre au quiz accessible sur l'extranet de la formation (1 module = 1 quiz).

Attention : le certificat de réalisation (ex attestation de fin de réalisation) ne peut être remis au participant qu'à la condition qu'il ait répondu aux 2 quiz

Profils des stagiaires

- administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires
- salariés des AJMJ

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Mettre en œuvre une procédure interne LAB-FT
- Déterminer le périmètre de l'obligation déclarative
- D'exécuter vos obligations de vigilance et déclarative

Contenu de la formation

- Introduction
 - Historique du dispositif LAB-FT
 - La raison d'être du dispositif
 - blanchiment et financement du terrorisme
- La procédure interne LAB-FT (1er module) 3h30
 - les acteurs LAB-FT au sein de l'étude
 - formalisation de la procédure interne
 - cartographie des risques

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- L'obligation de vigilance (1er module)
 - Définition
 - Mise en œuvre par des fiches techniques pratiques
 - Sanctions en cas de manquement
- L'obligation déclarative (2ème module) 3h30
 - Conditions de fond
 - Conditions de forme sous peine de nullité
 - Cas pratiques
 - Sanctions en cas de manquement
- Les obligations de déclarations d'infractions (2ème module)
 - Les mandataires de justice : débiteurs de deux obligations déclaratives cumulatives (tracfin/procureur)
 - Étude de cas pratiques générant une ou plusieurs déclarations

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Soazig LEDAN-CABARROQUE,

Docteur en Droit

Déléguée du CNAJMJ aux obligations LAB-FT

Directrice du centre de formation permanente du CNAJMJ

Chargé d'enseignement aux universités de Toulouse et de Bordeaux

Chercheur associé à l'IRDAP

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Intervention orale
- Echange interactifs avec les participants
- Résolutions de cas pratiques
- Mise en situation pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.(Extranet stagiaire)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence
- quiz à la fin de chaque module
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- un certificat de réalisation de l'action de formation

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnajmj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

2022: Satisfaction clients 9,5/10

MAJ du programme: **V2-01/10/2021**